

PROGRAMME DE FORMATION

L'atelier d'écriture. un outil de médiation ou de pratique éducative.
Mettre en place un atelier d'écriture.

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif qui travaille l'écrit avec un public et/ou qui souhaite mettre en place un atelier d'écriture.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Définir l'intérêt de l'écriture en tant qu'outil de médiation notamment éducative auprès de patients ou usagers en secteur hospitalier, social, éducatif ou en collectivité.

Concevoir un atelier d'écriture en intégrant les enjeux de ce dispositif.

Adopter une posture professionnelle permettant d'accompagner les participants à une activité d'écriture individuelle ou en groupe.

Programme

Faire découvrir le plaisir d'écrire en atelier et de lire en groupe pour dépasser les blocages.

Pratique de séances d'écriture pour comprendre les enjeux du dispositif.

Réfléchir au fonctionnement de l'écriture.

Expérimentation de différentes méthodes pour amener chacun à écrire.

Place et fonction de celui qui fait écrire :

- Les propositions d'écriture.
- Les retours.
- La posture.
- Le cadre.

Réflexion sur le projet d'atelier d'écriture qui puisse permettre à des personnes en difficulté d'y trouver une dynamique plaisante et conviviale pour se réconcilier avec leur écriture et socialiser les écrits dans un groupe.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Jeux d'écriture. Études de cas. Échanges. "

Prérequis

Aucun.

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.